

L'ÉCHO DES ÎLES

CHAUSEY - BRÉHAT - BATZ - OUESSANT - MOLÈNE - SEIN - GLÉNAN - GROIX - BELLE-ÎLE - HOUAT - HOEDIC - ÎLE-AUX-MOINES - ARZ - YEU - AIX

Yeu

Les enfants des résidents secondaires sont-ils des enfants d'immigrés ?

Ainsi que la plupart de mes collègues maires des Îles du Ponant, je pourrais me sentir choqué par les propos outranciers de certains rédacteurs de *L'Écho des Îles* sur un grand nombre de sujets. Cela n'en vaut pas la chandelle. Les îlais ne sont pas si fous et les propos outranciers ne jugent que ceux qui les écrivent. Pour ce qui touche la légalité, je ne permets seulement de reprendre la circulaire ministérielle n°69 352 du 31-07-69 mise à jour le 1-9-94 qui dit bien clairement et en toutes lettres - les enfants ne peuvent se prévaloir de la qualité de contribuables, de leurs parents pour demander leur inscription sur la liste électorale du même bureau, de vote.

Ainsi, une fois de plus, je trouve assez lamentable de publier à l'importance qu'on lui donne tel ou tel. Pour ce qui touche le "comportement d'exclusion" vis-à-vis des résidents secondaires et les conseils d'ouverture vers une pincée de jeunes résidents secondaires - dixit F.C. - cela m'a beaucoup amusé. Sa méconnaissance des problèmes réels, son comportement de citoyen, son manque de courtoisie élémentaire et sa haine personnelle font que l'ami F.C. n'est crédible que pour peu de gens et, en aucun cas, ne peut représenter notre île à quelque titre que ce soit.

Nous connaissons tous un certain nombre d'excités dans toutes les communautés humaines, il n'est point besoin de les mettre en exergue car ils ne contribuent pas à la vie de nos pays.

Je trouve très irresponsable ceux qui soutiennent de pareils propos qui tendent trop souvent à défendre de bas intérêts particuliers et rarement l'intérêt général.

Ainsi, mes collègues des îles n'ont pas trouvé l'île d'Yeu labourée par les bulldozers et se sont étonnés d'un tel tapage pour les alignements de votes, choses réglementaires et pratiquées dans toutes les communes françaises. Par contre, c'est l'una-

nimité, toutes les îles du Ponant envient l'activité et le développement de notre île.

Par ailleurs, il n'est pas très sain d'indiquer - nous souhaiterions que des critiques viennent nuancer nos propos. C'est implicitement reconnaître que ces propos ne sont pas justes.

Mais, restons sur une note objective, *L'Écho des Îles* a le mérite d'exister et il serait judicieux d'ouvrir vos pages à des femmes et à des hommes, qui vivent toute l'année sur leur île, plutôt qu'à des vacanciers, fussent-ils résidents secondaires, qui n'ont, et c'est bien compréhensible, qu'une vue partielle et orientée de la vie insulaire.

Bon courage.

Pierre Crochet
Maire de l'île d'Yeu

J'ai éprouvé une peine immense à lire la téléopie de Monsieur Crochet. Quelques instants j'ai pensé tout arrêter. J'ai créé ce journal pour offrir à tous les insulaires un moyen d'expression, et le plus clair résultat semble être une exaspération générale.

A lire les premières lignes de Monsieur le Maire de l'île d'Yeu, je suis censé comprendre que c'est l'ensemble des maires des îles du Ponant qui se lève ainsi contre mon journal.

Je préfère que le calme se fasse un peu dans ma tête, attendre une huitaine, et une nouvelle fois, inlassablement, "sauter" l'esprit de notre Écho, avec quelques exemples précis. Il ne faut me remettre de l'émotion présente, je n'ai pas pour l'heure la quiétude d'esprit requise pour défendre ma position, celle d'un éditeur, fier et indépendant, qui donne beaucoup, avec grande modestie et incroyablement persévérance.

Je poursuivrai la publication, jamais ce ne sera contre qui que ce soit, je saurai me passer des encouragements, je demeurerai imperturbable, je n'ignorerai personne, j'écouterai même les critiques de ceux qui ne participent jamais. À la semaine prochaine.

François-Pierre Lobies

Sein

Le système pifométrique Sénan



La Pifométrie est une science très ancienne et universelle qui ne s'encadre pas de préjugés raciaux. La preuve ? Les enfants naissent avec leur propre pifomètre incorporé, ce qui démontre la transmissibilité des caractères acquis. En dépit de leur universalité, vous ne trouverez pas, au Pavillon de Breteuil ou ailleurs, d'établons d'unités pifométriques...

Avant de pousser plus loin l'étude (qui n'a aucune prétention exhaustive) de cette discipline fondamentale que les auteurs scientifiques semblent avoir volontairement ignorée, il faut, dans un premier temps, admettre quelques principes aussi incontestables qu'indémontrables :

- le pifomètre est strictement personnel, inaliénable, consubstantiel à l'individu et inutilisable par autrui ;
- deux pifomes de sens contraire ne s'annulent pas ;

- il n'y a rien d'intéressant à tirer d'une moyenne pifométrique

Ces postulats admis, un immense champ de recherches s'ouvre à nous, sous réserve, encore, des quelques observations préliminaires qui suivent.

Instrument personnel, le pifomètre n'est en vente nulle part, mais sa précision est inégalable. Personne n'a besoin d'utiliser un pifomètre à vernier ou à vis micrométrique : l'instrument banal, incorporé, suffit en toute occasion. (suite page 7)

Le Golfe

Île-aux-Moines Un correspondant Claude Dunand-Frère

Chaque commune a une vie qui lui est propre et quand cette commune est une île, la vie a une importance encore plus particulière.

L'île-aux-Moines a un passé mais elle est devenue une île à vocation résidentielle et à vocation touristique. L'île-aux-Moines vit, pas pire au rythme des saisons.

Ses habitants se connaissent, se reconnaissent et forment une grande famille quand survient l'automne. Des fidèles, des résidents, qui ont des obligations sur le continent, reviennent dès les grandes fêtes, les jours chômés de l'hiver, certains s'installent aux premiers rayons du soleil, ne repartant qu'à l'équinoxe de septembre et même plus tard. Ce sont des îlois qui viennent depuis des années, de nombreuses années, ce sont des îlois qui vivent ailleurs mais dont le cœur est profondément attaché à "leur île".

La meilleure manière de mieux se connaître encore, de comprendre ce qui se fait dans la société locale, c'est d'être informé le mieux possible dans le meilleur esprit et c'est le rôle d'un journal.

L'Écho des Îles consacrera dorénavant dans ses colonnes les informations qui s'imposent, les nouvelles liées à la vie journalière, les recherches sur le passé de l'île et de ses habitants, c'est-à-dire un service tant pour les résidents permanents que les résidents secondaires.

Le correspondant est M. Claude Dunand-Frère. Prendre contact : tel. 97 57 04 93 ; fax 97 57 00 41

GROIX

Le Goéland dénichéur

Le nouveau "Port Groix"

Non, cela n'est pas l'œuvre d'Arène Lupin ni une découverte de Sherlock Holmes, mais on a trouvé ceci dans la poche d'un copain : cela serait, paraît-il le nouvel agencement du port de Lorient "côté Groix". L'on voit que le déplacement de l'embarcadere avec la nouvelle gare maritime est déportée légèrement vers Keroman, en haut à droite sur le dessin que vous découvrirez page 5. Le parking sera plus vaste, plus éloigné, mais un service de bus est prévu.
Peut-être en ai-je parlé trop vite ?

ARZ

Jean Bulot st-bernard des courses au large

Jean Bulot, ancien "pacha" du tremorqueur de haute mer "l'Abeille-Flandre", s'est déclaré "favorable à une infrastructure souple de suivi" des voiliers, s'apparentant à "une flotte d'assistance lors des départs de courses au grand large". Il a indiqué qu'il avait été consulté par le parraineur de Francis Joyau Banque populaire pour ramener son trimaran récemment victime d'une voie d'eau après avoir hourté une épave. On constate que les parraineurs, n'ont rien prévu, en matière d'assistance, en cas de gros problèmes sur des bateaux qui, généralement, ne sont pas suffisamment assurés, d'où une perte financière pour le parraineur ou des remboursements élevés pour l'assureur.

Il propose de mettre en place une infrastructure de mû à quatre "chalutiers de pêche, de 25 à 33 mètres, couvrant les zones du Cap Finistère, jusqu'au cap Agores, capables de remorquer les bateaux et de faire face au mauvais temps.

Pour le Commandant Bulot, cette flotte composée d'équipages confirmés et de plongeurs, pourrait être financée par les parraineurs et les assureurs.

Yeu-Continent

Réunion du 10 novembre

Organisée par l'association de la défense de la liaison Yeu-Continent de La Barre-de-Monts

Une vingtaine d'îlais (Louis Auger et Jean-Louis Villarbu pour l'U.C.A., Bernard Groisard et Laurent Chauvet pour la pêche, Patrick Chiron président de l'association "Aller-Retour", Michel Guilloteau pour le tourisme, Maurice Esseau pour l'histoire de la liaison et le maire Pierre Crochet, etc.), ont assisté à ce débat organisé le 10 novembre à Fromentine et qui a mis en lumière la complexité du problème.

Pendant trois heures et demi on a évoqué les conséquences économiques pour Fromentine si la liaison Yeu-Fromentine venait à disparaître. Les difficultés des gens de l'île d'Yeu sont passées en second plan.

M. Bazin s'est expliqué courageusement, compte tenu des propos très violents de Jean Thierry premier adjoint de La Barre-de-Monts, sur le projet bipolaire qu'il a soumis au président de Villiers.

Il étudiera toutes les suggestions jusqu'en février, aujourd'hui il a la conviction que les autorisations pour Port Saint-Hilaire ne seront pas données. Il propose qu'un conseil consultatif soit mis en place pour l'amélioration des relations entre le

Conseil Général et les usagers. "Le coût de la liaison est très lourd et en aucun cas il ne faut prendre l'île d'Yeu comme la danseuse du département".

Au cours de la réunion M. Bazin a confirmé que le président d'"Aller-Retour" siègera à titre consultatif au conseil d'administration de la région. Patrick Chiron a rappelé que l'association n'a pas d'a priori sur tel ou tel site, mais elle refuse l'idée d'avoir deux points de débarquement dont un local des pêches, "la liaison doit être économique, fiable, fonctionnelle et régulière, non seulement pour la pêche mais pour l'ensemble de l'activité de l'île".

Pierre Crochet, maire de l'île d'Yeu s'est attaché à la continuité territoriale qui est à la charge du conseil général et non à l'Etat comme la Corse. Bien sûr Maurice Esseau a rappelé que l'histoire de la liaison maritime qui relie l'île d'Yeu et Fromentine dure depuis un siècle et demi.

Parmi toutes ses prises de position des élus et responsables îlais, l'absence du Conseiller général de l'île d'Yeu Jean-Claude Bernard a été remarquée.

(suite page 4)

Hoedic

La boulangerie

Vendredi 11 novembre, le maire, Marc Allanic, a invité tous les Hoedicaïls à une séance d'information à propos du devenir de la boulangerie (souvent appelée boutique). Sa fermeture définitive, si elle est vécue telle une fatalité par certains, est ressentie par le maire comme la menace d'un déclin économique de la vie hoedicaise.

La première initiative tentée en septembre, qui consistait à constituer un "comité de la sauvegarde d'Hoedic" (voir Écho des îles n° 58 et 62) dans le but de recueillir des fonds parmi les gens de l'île qui le pouvaient (des résidents secondaires essentiellement) a été totalement abandonnée.

Aussi le maire ne se résignant pas à voir l'île privée de son pain quotidien et du symbole que celui-ci représente, a-t-il pris des contacts pour tenter d'éviter une situation irréversible. Quant à Jean Le Fur, le boulanger, qui a été contraint de mettre la clé sous le paillasson, a demandé il y a deux mois aide et conseil à Henri Buttin, juriste. Par amitié pour Jean, il a accepté d'éplucher un dossier pour le moins confus : après moult démarches, il s'avère que Jean ne présente pas de passif qui ne puisse être surmonté.

Un autre élément de ce dossier concerne directement la commune, propriétaire des murs de la boulangerie. En effet, un acheteur parisien s'est manifesté pour le rachat du bail commercial à la suite de l'an-

nonce légale de la liquidation publiée par voie de presse. L'hypothèse d'un rachat, d'une part n'assure pas le pain à la commune, et d'autre part, celle-ci se trouve alors privée de l'utilisation du grenier du magasin dont l'aménagement est prévu à fins de logements sociaux.

Le fait qu'un client extérieur se soit porté acquéreur a insisté alors Jean-Marc Blanchet et Flaf l'épicier installé de l'île) à faire une offre dans ce sens : ils redoutent qu'une autre épicerie s'installe. L'expérience l'a déjà prouvé, une seule épicerie est difficilement viable, deux épiceries signifieraient la fermeture de la plus petite, voire des deux.

La volonté du maire d'avoir une boulangerie et les négociations engagées par H. Buttin sont difficilement dissociables. L'affaire est donc compliquée, d'où la réunion qui visait à informer la population de la situation, de faire part des solutions envisagées, de trouver celle qui ne pénalise ni les projets de la commune, ni Jean, ni l'épicier exerçant sur l'île.

(suite page 6)

BELLE-ÎLE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LE PALAIS - BELLE-ÎLE

Mairie du Palais : tél. 97 31 80 16
 Cabinet Médical : tél. 97 31 40 90
 Centre de soins : tél. 97 31 48 42
 Hôpital YLANCO : tél. 97 31 48 48
 ASSISTANT SOCIAL
 M. Le Gam : les permanences auront lieu les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 13h à 16h

VÉTÉRINAIRE
 D^r Lebigre C. et E. : tél. 97 31 83 33
 MESSES : samedi à 20h et dimanche à 11h
 FINIST'AIR : tél. 97 31 41 14
 CITABELLE : tél. 97 31 84 17

OFFICE DU TOURISME :
 tél. 97 31 81 93, ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 13h
 CANOT DE SAUVETAGE
 Tél. 97 31 54 07

HABITANTS DE BELLE-ÎLE
 Une Bellilloise, un Bellillois
 CODE POSTAL : 56360

LOCMARIA

Mairie : tél. 97 31 70 92
 MESSES : samedi à 18h30 et dimanche à 9h30

SAUZON

Mairie : tél. 97 31 62 79
 MESSES : Chapelle Sainte-Anne, samedi à 20h et dimanche à 9h30

BANGOR

Mairie : tél. 97 31 84 06
 MESSES : dimanche à 11h

COURRIERS

DEPART QUÉBÉCOIS	DEPART LA PLAGE BELLE-ÎLE
Samedi 19 novembre 8h30 - 11h - 13h45 - 16h20 - 18h45	Samedi 19 novembre 7h - 9h45 - 12h30 - 15h - 17h30
Dimanche 20 novembre 8h30 - 11h - 13h30 - 16h20 - 18h45	Dimanche 20 novembre 7h - 9h45 - 12h15 - 14h45 - 17h30
Lundi 21 novembre 8h30 - 11h - 13h30 - 16h20 - 18h45	Lundi 21 novembre 6h45 - 9h45 - 12h15 - 14h45 - 17h30
Mardi 22 novembre 8h30 - 11h - 13h30 - 16h20 - 18h45	Mardi 22 novembre 7h - 9h45 - 12h15 - 14h45 - 17h30
Mercredi 23 novembre 8h30 - 11h - 13h30 - 16h20 - 18h45	Mercredi 23 novembre 7h - 9h45 - 12h15 - 14h45 - 17h30
Jeudi 24 novembre 8h30 - 11h - 13h30 - 16h20 - 18h45	Jeudi 24 novembre 7h - 9h45 - 12h15 - 14h45 - 17h30
Vendredi 25 novembre 8h30 - 11h - 13h30 - 16h20 - 18h45	Vendredi 25 novembre 7h - 9h45 - 12h15 - 14h45 - 17h30
Samedi 26 novembre 8h30 - 11h - 13h45 - 16h20 - 18h45	Samedi 26 novembre 7h - 9h45 - 12h30 - 15h - 17h30
Dimanche 27 novembre 8h30 - 11h - 13h30 - 16h20 - 18h45	Dimanche 27 novembre 7h - 9h45 - 12h15 - 14h45 - 17h30
Lundi 28 novembre 8h30 - 11h - 13h30 - 16h20 - 18h45	Lundi 28 novembre 6h45 - 9h45 - 12h15 - 14h45 - 17h30

Compagnie Morbihannaise de Navigation
 M.N. Gare maritime, Port-Maria
 56170-Quiberon
 Tél. 97 31 80 01

Horaires des Marées et Hauteurs d'Eau

Consultation par Minitel 3615
 Code SHOM : 0,84 F la minute

BULLETIN D'ABONNEMENT

A remplir en lettres capitales

NOM
 PRÉNOM
 ADRESSE

Abonnement un an, 51 numéros* : 345 F

* 51 numéros dont 39 numéros de 8 pages et 12 numéros de 12 pages

ILE DE RATTACHEMENT	
Abonnement 1 an :	345 F <input type="checkbox"/>
Abonnement 6 mois :	195 F <input type="checkbox"/>
Pays européens (1 an)	500 FF <input type="checkbox"/>
Autres pays (1 an)	600 FF <input type="checkbox"/>
Abonnement de soutien à partir de	400 F <input type="checkbox"/>

Retourner accompagné de votre règlement à
 L'ECHO DES ILES - Place de la Mairie - 89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Le pétrole et la mer

Deux cent trente mille tonnes de brut envahissent 250 kilomètres de côtes : tel fut le problème posé par le naufrage du pétrolier Amoco Cadiz sur la côte de Bretagne en 1978. Au cours de ces quinze années de multiples travaux ont été consacrés à la lutte immédiate et à long terme contre les marées noires, à leurs conséquences écologiques et à la récupération du milieu marin. Et c'est ainsi que la France a pris, bien malgré elle, une avance technologique sur ces questions.

Selon sa qualité, sa composition, sa quantité évidemment, et les conditions physiques, chimiques et biologiques du milieu marin dans lequel il s'est déversé, un hydrocarbure peut connaître des destins bien différents.

Les molécules les plus courtes et les plus légères s'évaporent d'autant plus facilement s'il fait chaud et si la mer est agitée ; d'autres vont subir une émulsion donnant lieu à cette ignoble "mousse au chocolat" formée de 80% d'eau au bout de quelques heures ou quelques jours et venant engluer et souiller le littoral.

Certaines parties soumises aux ultraviolets et à la lumière s'oxydent, leur teneur en soufre étant un obstacle à ce processus, tandis que d'autres au fil du temps finissent par couler au fond par sédimentation ou au contraire forment des agrégats : "billes" ou "boules" que l'on trouve sur toutes les plages.

Une partie est assimilée par les coquillages et crustacés et transite par la chaîne alimentaire. D'autre

EAP 32 mis au point par Elf-Aquitaine. Adhérent à la nappes de pétrole ce mélange "nutritif" favorise l'explosion de la prolifération microbienne; il a été testé à plusieurs reprises avec succès, notamment en Alaska en 1989 sur la marée noire de l'Exxon Valdez.

Chiffre énorme

L'action sur la faune et la flore a été particulièrement étudiée en Bretagne : le brut léger est celui qui a le plus fort impact dans les heures et les premiers jours et d'autant plus que la mer est agitée, pouvant ravager toute vie jusqu'à 20 ou 30 mètres de fond.

Puis au bout d'une année, certaines espèces dites "opportunistes" sont revenues ; elles étaient capables de se passer d'oxygène et d'assimiler les matières organiques des hydrocarbures. Vers 1980 d'autres espèces tolérantes à la pollution sont apparues peu à peu.

La recolonisation des fonds a redébuté vers 1982 et à partir de 1985 on a pu constater la réapparition des espèces sensibles aux hydrocarbures pour aboutir à l'heure actuelle à un état écologique, tant sur les espèces que sur le nombre des individus, assez satisfaisant. C'est la conclusion de L. Laubier, directeur de l'IFREMER et responsable du Centre océanologique de Bretagne à la suite du désastre de l'Amoco Cadiz.

Gilbert Mille de la Faculté des Sciences de Marseille insiste néanmoins sur le fait que "l'écosystème marin est capable d'assimiler et d'accepter beaucoup de rejets pol-



Comment empêcher la pollution ?

part il existe des bactéries avides de ce nutriment riche en carbone et en hydrogène, mais qui réclament également une eau assez chaude acide, pourvue de phosphates, de nitrates, pour être parfaitement efficaces dans leur digestion de l'hydrocarbure.

Cependant la variété des pétroles est telle que dans certaines conditions le remède peut être pire que le mal, les bactéries produisant alors des alcools, des aldéhydes, des esters, des cétones, etc., encore plus toxiques que le composé d'origine.

Néanmoins un des produits les plus prometteurs, capable de stimuler l'action des bactéries est l'Inipol

luants ; il a pu jusqu'à présent lutter et résister, mais s'agit d'un équilibre très fragile.

Il y a un fait qu'il faut souligner : les marées noires qui sont spectaculaires et entraînent l'indignation générale ne représentent en fait que moins de 3% de la pollution pétrolière des mers.

Et les chiffres sont là : 31% proviennent des transports pétroliers et des opérations liées à cette activité (transbordement, fuites de cale, dégazage), 30% sont issus de la pollution atmosphérique, 26% sont rejetés à la mer par les villes et les complexes industriels, tandis que les 10% restants sont d'origine naturelle lorsque les gisements se trouvent à proximité de la mer.

Au total on estime à quelques six millions de tonnes la quantité d'hydrocarbures qui parviennent chaque année jusqu'à l'océan, chiffre énorme et d'autant plus inquiétant que cela dure depuis des décennies, mais qui, d'un autre côté, prouve que les mers sont capables d'assimiler relativement bien ces très importantes quantités d'hydrocarbures.

Il en demeure pas moins que l'opinion publique a enfin pris conscience de l'importance du problème et que les mesures anti-pollution prises dans maints pays commencent à porter leurs fruits. A souligner la traque effectuée en France par les services de la surveillance des côtes et les navires de la Marine Nationale : l'analyse des échantillons prélevés en mer permet presque à coup sûr d'identifier le bateau qui a "dégazé" en mer.

Philippe Delbarre

NOS COUSINS D'ACADIE/19

Il était deux petits navires

par Gérard Boutet

La détresse des réfugiés d'Acadie n'est pas sans émuouvoir dans l'entourage du roi de France. Le duc de Choiseul, secrétaire d'Etat à la Marine, donne des instructions pour que les familles soient hébergées décentement, pour que les hommes obtiennent des embauches intéressantes, pour que les femmes ne manquent d'aucun ustensile ménager. On sait grà à ces Français d'ailleurs d'avoir tenu tête à ces chenapans d'Anglais, Mieux le ministère de la Marine accorde une solde journalière de six sols par Acadien nécessaire, soit l'équivalent de la pension d'un invalide de guerre. Les religieuses reçoivent une rente de douze sols, et les missionnaires, une de vingt.

L'abbé Le Laurer, qui s'était illégalement retenu à Jersey, bénéficie d'une aide exceptionnelle de six

avec cinquante-trois Acadiens qu'il dépose sans encombre à Fort Saint-Louis. Ce sont des ingénieurs agronomes, des artisans, des cultivateurs qui se jurent de réussir leur installation. La colonie, en effet, croît rapidement, en nombre et en confort. L'établissement s'étend, des enfants y naissent. Le paradis est retrouvé...

Las ! le commodore John Byron revendique déjà l'archipel au nom de George III d'Angleterre. Il prétend avoir enfoncé sa pique, sur une des plages, une bouteille cachetée contenant un acte de prise de possession. On se chamaille déjà à propos d'îles pour lesquelles nul pays ne devait jamais déclarer une guerre. L'Espagne s'en mêle peu après, en février 1767, en vertu d'une bulle papale datant de... 1493 ! Le révérend général de Bougainville tourne à la foire d'empoigne.

L'explorateur recevra néanmoins



Bougainville rêve de découvrir des rivages paradisiaques pour ses amis acadiens

cents livres en avril 1759, payable en un seul versement. Quant à Charles d'Entremont, l'unique représentant du nobiliaire d'Acadie, il encaisse la rondelette pension annuelle de quinze mille et cent livres, en compensation d'une blessure à la jambe et de la perte de ses biens. Toutes ces indemnités seront malheureusement réduites à la révolution, qui les augmentera encore.

Les conseillers du roi, de leur côté, étudient le moyen d'installer durablement cette masse de rapatriés. On pense un moment à faciliter leur implantation en Guyane et dans les Antilles, où quelques-uns sont déjà ; mais ce n'est qu'une réclamation de la part des intéressés. Ils ne supportent jamais les canicules tropicales. On se dit donc de leur proposer autre chose. Le célèbre navigateur Bougainville en fait aussitôt une affaire personnelle.

Lorsqu'il servait au Canada comme aide de camp de feu le marquis de Montcalm, le comte Louis-Antoine de Bougainville s'était pris d'une sincère amitié pour les laborieux d'Acadie qui, selon lui, sont "d'une meilleure étoffe, ont plus d'esprit, plus d'éducation que ceux de France". A la nouvelle de leurs épreuves, il décide d'interrompre ses parties de jeux et ses frasques libertines pour courir les océans. Son vœu est de découvrir des îles pour lesquelles nul pays ne déclarera jamais une guerre, et où ses amis acadiens pourront enfin vivre en paix.

Fort de l'appui du duc de Choiseul, il affrète - sur ses propres deniers - deux bâtiments rapides : la frégate *L'Aigle*, capitaine Ducloux-Guyot, et la corvette *Le Sphinx*, capitaine Chenard-Giraudais. Trente-cinq Acadiens sont à bord, en plus des cent-quarante hommes d'équipage, tous de Saint-Malo. Les cales regorgent de vivres pour une couple d'années, de semences, de moutons et du fourrage utile à tout établissement colonial. On déhale des quais de Saint-Malo au matin du 8 septembre 1763.

Le 3 février suivant, l'expédition relâche au large des côtes argentines, aux "extrémités du Nouveau Monde", en vue d'un archipel que Bougainville nomme les îles Malouines en l'honneur de ses matelots. Il y fonde Fort Saint-Louis, l'endroit semblant convenir parfaitement à ses projets.

Au début de l'année 1765, *L'Aigle* accomplit une seconde croisière,

un pactole de 603 000 livres pour prix de sa découverte (soit deux cents fois le traitement annuel d'un capitaine de vaisseau !). C'est ce formidable dédommagement qui lui permettra d'organiser sa fameuse circumnavigation autour du globe, à bord de *La Boudeuse*. Un mot encore, le dernier : les îles Malouines sont aujourd'hui les Falkland. Souvenez-vous : Anglais et Argentins se sont écharpés pour elles, il y a peu.

(à suivre)
 Gérard Boutet

Gérard Boutet, lauréat du prix de l'Académie Française avec *Les Gagne-Misère*, est un des maîtres incontestés de l'histoire populaire.

Directeur de la publication
 François-Pierre Labies

Rédaction

La rédaction est assurée par les correspondants permanents et bénévoles mentionnés pour chaque île dans le cartouche *Renseignements Pratiques*. Ces lecteurs invitent à participer à la rédaction du journal tous les insulaires, résidents secondaires et, en général, toutes personnes éprouvant le besoin de s'exprimer sur un sujet ayant sa place dans notre publication, sous réserve que l'article ne soit pas anonyme, bien que nous acceptons l'utilisation d'un pseudonyme dès l'instant où la rédaction connaît l'identité véritable de l'auteur.

Commission paritaire : n° 74 560
 SIRET : 392 230 769 00011
 N° ISSN 1165-7251
 Tirage 1 331 exemplaires (598 abonnés)
 Imprimé à Saint-Julien-du-Sault
 Le papier est un offset écologique recyclé à 100 %, sans chlore

Points de vente

Sur toutes les îles - dans les lieux où le presse est habituellement distribuée, et quelques autres endroits. Sur le continent, à Douarnenez à l'Arrêt des Cars, à Audierne à la Maison de la Presse, à Lorient au Cabotage qual des Indes, à Larmor-Plage à la Maison de la Presse, à Quiberon, dans la région de Vannes et le pays d'Auray.

Rédaction - Abonnements

Administration
 8-10 Place de la Mairie
 89330 Saint-Julien-du-Sault
 Tél. (1) 48 28 06 99 - Fax (1) 40 43 11 62
 La permanence téléphonique est assurée les lundis, mardis et mercredis

Siège social

2, place du Laurier - 56590 Ile de Croix